



ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS
DE FRANCE

PROJET D'ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE



STRUCTURE D'ACCUEIL :

Tuteur mission : Prénom : NOM :
 Référent projet d'Avenir : Prénom : NOM :
 Volontaire : Prénom : NOM :

Dates du service civique : 01/11/2020 – 01/07/2021

Durée : 8 mois

Adresse :

Maison EEDF « Les Tronches »
 238 rue des Fêches
 88200 Saint-Etienne-Lès-Remiremont

Pourquoi je souhaite accueillir un volontaire :

- 1) Favoriser et diversifier les modes d'engagements des jeunes à travers une résidence de volontaire
- 2) Développer le service civique en zone rural

Intitulé de la mission (cliquer sur la case à côté)

Scoutisme laïque en zone rurale

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA MISSION :

Jours et horaires de la mission : Possibilité de présence le weekend ou en soirée

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	TOTAL
Horaires indicatifs	9h-12h puis 13h-16h				9h-13h	0	0	28h

En cas de dépassement d'horaire, de mobilisation sur un week-end, l'organisation sera la suivante :

Les horaires ci-dessous sont indicatifs et pourront être amenés à être modifiés en fonctions des évènements et des projets des volontaires et de la maison des Tronches (weekends d'animations, ateliers en soirée, rassemblement, formations...). Ainsi, le volontariat pourra s'effectuer ponctuellement les soirs et week-end. En cas de dépassement des horaires classiques, le la volontaire aura des heures/jours de récupération à poser en accord avec son tuteur-trice.

Les demandes de congés et / ou récupération se feront à l'aide d'un formulaire rempli (cf. espace documentaire du site internet) par le la volontaire et transmis à son tuteur dans les délais suivants :

Les demandes de congés devront se faire au minimum deux semaines avant la date des congés souhaités. Certains congés pourront être imposés par l'association en fonction des activités du lieu (les volontaires seront prévenu-e-s trois mois avant).

En cas d'absence / retard :

- Le volontaire est tenu d'en informer son tuteur dès que possible. En cas d'absence pour raison médicale, fournir un justificatif : certificat médical avec les dates d'absence dans les 48h suivant le premier jour d'absence.
- En cas d'absence prévue (concours, examens scolaire ou universitaire, examens du permis, hospitalisation, convocation de justice, etc.) un justificatif écrit devra être fourni au tuteur 48h au préalable. Les RDV médicaux (dentiste, kiné, etc.) devront être pris en dehors des temps de mission.
- A la deuxième absence injustifiée ou retard, le volontaire recevra un avertissement par écrit accompagné d'un entretien avec son tuteur.
- En cas de répétition, un contrat d'objectif pourra être mis en place. En cas de non-respect de ce dernier, il pourra être envisagé une rupture de contrat anticipée.

LA MISSION : Participer à développer le scoutisme laïque en zone rurale sur un tiers-lieu à vocation écologique, éducative et citoyenne

Objectifs de la mission/ contexte / enjeux pour l'association EEDF :

Cette mission a pour but de développer le scoutisme laïque dans les Vosges.

Descriptif détaillé de la mission : Pour chaque thématique, le/la volontaire aura l'occasion de créer des projets à son initiative personnelle.

Mission 1 : organiser des activités de scoutisme laïque : cette mission se fait en binôme avec un.e autre volontaire

- Imaginer et mettre en place des animations toutes les deux semaines sur le temps du weekend
- Communiquer sur ces activités pour constituer un petit groupe de jeunes entre 6 et 17 ans
- Rechercher des bénévoles pour co-animer ces activités

Mission 2 : participer à faire vivre le tiers-lieu avec l'autre binôme de volontaire de la maison des Tronches :

- Participer à l'aménagement et l'entretien des espaces naturels du lieu (ferme pédagogique, potager collectif, marre...)
- Participer à l'aménagement d'un espace collaboratif d'expérimentation de techniques de fabrication traditionnelle : four à pain, forge, cuisine de plein air...
- Faciliter l'organisation d'évènements et d'animations autour de ces espaces pour les familles, les écoles et les séjours
- Produire des outils pédagogiques sur cette thématique, réutilisables dans le reste de l'association

Mission 3 : participer à la vie locale et régionale de l'association des EEDF :

- Participer aux évènements de rencontres des autres adhérent-e-s pour se faire connaître du réseau de bénévoles de l'association : le rassemblement régional, les weekends de formation dit « tremplin »...
- Participer aux instances démocratiques locale (comité de gestion du lieu) et régionale (congrès régional) pour découvrir le fonctionnement démocratique associatif.

Moyens mis à disposition :

Le/la volontaire aura la possibilité de loger sur place pour vivre pleinement son engagement en expérimentant la vie en milieu rural en collectif, s'il/elle le souhaite. Il/elle acquerra alors le statut de « volontaire en résidence » et devra signer en plus de ce contrat la charte de la résidence. Cela lui donnera accès à un hébergement sur le site de la maison des Tronches dans un gîte équipé (cuisine, four, lave-vaisselle, lave-linge, four, frigo, etc.). Il/elle partagera ce gîte avec 3 autres volontaires et 3 bénévoles. Les chambres pourront être partagées.

Dans le cadre de ses missions, il/elle aura également accès au :

- Véhicule
- Matériel informatique
- Matériel de cuisine adapté
- Ressources pédagogiques
- Appareils photos et caméras

Échéancier du premier trimestre, missions / formations / rencontres :

	Missions	Formation
Novembre	Découvrir l'association Etablir le planning, les objectifs et les contenus généraux des activités Démarrer la communication sur ces activités	Weekend d'intégration et de découverte de l'association Formation civique et citoyenne nationale Participation au weekend tremplin (formation avec tou.te.s les bénévoles de la région Grand Est)
Décembre	Planifier les activités du printemps et de l'été Préparer les contenus Organiser des évènements pour rencontrer la population locale	Echanges avec la résidence de volontaire en Auvergne incluant une formation à cuisine collective et sauvages
Janvier		

Attendus de la part du volontaire vis-à-vis du déroulé de la mission :

Le.la volontaire devra être ponctuel.le, à l'écoute, dynamique, autonome et consciencieu.x.se dans ses missions. Il.elle devra adopter une attitude cohérente avec le projet éducatif des EEDF et du règlement intérieur de la maison des Tronches. S'il.elle a fait le choix d'être résident.e, il.elle devra également respecter les règles de vie d'écrite dans la charte de la résidence.

Le volontaire aura l'occasion d'apporter une vision nouvelle sur l'association. Ainsi, l'association appréciera toutes idées innovantes pour mener à bien chacune des missions.

Savoirs faire / savoirs être à acquérir par le volontaire pour la réalisation de la mission :

Au cours de sa mission, le volontaire va naturellement découvrir des techniques d'animation. Pour organiser les différents événements, il.elle devra acquérir la méthodologie de projet. Enfin, il va également apprendre à travailler en équipe avec les autres volontaires et les bénévoles.

Formations / accompagnement mis en place pour permettre au volontaire d'acquérir ces savoirs :

- Formation civique et citoyenne
- Découverte de l'association et méthodologie de projet
- Brevet PSC1
- Cuisine collective et de plein air
- Sensibilisation ou formation à la permaculture (partage de connaissance)
- Accompagnement ou formation à la mise en page de documents
- Valorisation de ses compétences et accompagnement sur la création de son CV
- Accès à des formations sur demande (BAFA, technique de construction, froissartage, scoutisme, etc.)

LE TUTORAT

Accompagnement et suivi du volontaire : méthode et périodicité mises en œuvre

- 1) Dès le début du service civique, un entretien individuel sera effectué pour réexpliquer les missions et leurs enjeux et pour fixer les objectifs du volontaire.
- 2) Chaque mois, un nouvel entretien sera effectué afin de faire un point sur les différentes missions.
- 3) Chaque semaine lors d'une réunion d'équipe, le volontaire fera le bilan de sa semaine passée et annoncera ses objectifs de la semaine à venir.
- 4) Des fiches « point d'étape » seront à compléter par le tuteur lors d'un entretien avec le volontaire après 1, 3, 5 mois et à renvoyer au siège national

Suivi et accompagnement volontaire sur son projet d'Avenir :

Chaque semaine, sur son temps de travail, le volontaire pourra effectuer des recherches concernant son projet d'avenir. Une rencontre avec une personne du domaine choisi pour le projet d'avenir pourra être organisée si besoin.

LE VOLONTAIRE

Pourquoi je m'engage sur un Service Civique Universel ?

Qu'est-ce qui me motive dans cette mission ?

Qu'est-ce que moi personnellement je peux apporter à la mission ?

Quel est mon Projet d'Avenir pour la suite ?

Date :

Signature du tuteur

Signature du volontaire